

# Elles sensibilisent les écoliers au harcèlement

Trois étudiantes ont expliqué aux élèves comment détecter les risques, en groupes et sur Internet. En cas de problème, il faut se confier à des adultes.

Dans le cadre de leur formation préparant au BTS technico-commercial spécialité animaux d'élevage et de compagnie à la MFR-CFTA (Maison familiale rurale - Centre de formation de techniciens agricoles), trois étudiantes de deuxième année, Dorine Albert, Malvina Amiet et Marion Valienne, ont organisé une séance de sensibilisation contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement, lundi.

Elles ont rencontré 31 écoliers de CM2 de l'école Sainte-Marie en présence du directeur de l'école, Jean-Philippe Bréard et de Fabrice Drieu, directeur de la MFR-CFTA. « **Nous avons choisi ce thème car moi-même j'ai été harcelée durant ma scolarité par des moqueries et bêtises** », a révélé Marion Valienne. « **Nous avons préparé cette action durant environ quatre heures chaque semaine depuis la rentrée** », soulignent les trois étudiantes.

## Les conseils de l'adjudant

Les organisatrices ont préparé différentes approches ludiques en constituant trois ateliers : jeux, ateliers photos et vidéos ainsi que dessins, afin de détecter s'il s'agit de harcèlement ou non. Les écoliers ont ensuite dû répondre à un quiz sur les situations de harcèlement et comment les jeunes victimes doivent réagir. Les élèves ont participé activement et semblent sensibilisés aux risques.

Les étudiantes avaient également invité l'adjudant de gendarmerie John Manivel, militaire à la brigade de La Ferté-Macé. Il a interrogé les écoliers sur leur sensibilisation aux situations de harcèlement : « **La très grande majorité d'entre eux en ont entendu parler** ». Le militaire distingue « **ce qui peut être de simples chamailleries ou au contraire du harcèlement, qui peut être sur leur physique ou sur leur habillement par exemple, ainsi que la vigilance nécessaire par rapport aux risques sur Internet, notamment sur les réseaux sociaux** ». Il a aussi insisté sur les activités de groupe qui peuvent être source de harcèlement comme l'école ou le sport et les a mis en garde contre la cybercriminalité. L'adjudant Manivel leur a également conseillé, en cas de harcèlement, de porter plainte auprès de la gendarmerie, accompagné d'un adulte, et de ne pas hésiter à en parler à leurs parents, à un professeur ou un directeur d'école.

Après ce projet d'initiative et de communication, Dorine, Malvina et Marion seront évaluées sur leur démarche en réalisant un dossier écrit et en le présentant oralement. Cette évaluation entre dans les notes pour l'obtention du BTS.



Les écoliers de CM2 de l'école Sainte-Marie avec, à partir de la gauche, Marion Valienne et Dorine Albert, étudiantes, l'adjoint John Manivel et Malvina Amiet, étudiante. Ouest-France